



Déclaration commune des élu.e.s de la FSU, de l'UNSA, de FO, de la CGT au CSA SD du 26 janvier 2023

AIX - MARSEILLE

M. le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône,

Nous, élu.e.s des organisations syndicales FSU, UNSA, FO et CGT avons décidé aujourd'hui de ne pas siéger à ce CSA SD. Nous entendons par là dénoncer la manque de moyens dans la préparation de la rentrée 2024, la mise en œuvre d'un collège du tri social et l'absence de démocratie sociale dans les instances.

Nous souhaitons, tout d'abord, par cette déclaration commune demander que s'apaisent les tensions sociales auxquelles notre pays est confronté et qui se nourrissent du ressentiment et de la frustration engendrées par des années de fragilisation des services publics en général et de l'éducation en particulier, et de politiques publiques qui favorisent l'individualisme et l'entre-soi social. Il est urgent d'**apaiser le corps social, en commençant par le renoncement à la loi immigration**, dont les dégâts se feraient vite ressentir sur nos élèves.

Cette demande d'apaisement ne peut que nous obliger à vous faire entendre tout ce **nous refusons aussi dans la mise en place du « choc des savoirs » dans notre département.**

Les groupes de niveau en français et mathématiques, le DNB comme barrage pour la poursuite en Seconde, le pilotage par les évaluations nationales sont autant d'éléments que nos organisations syndicales dénoncent, depuis leur annonce en décembre, comme un projet dangereux pour le collège et pour l'ensemble du système éducatif. Nous ne voulons pas d'un collège inégalitaire qui organiserait le tri des élèves. **C'est un projet rétrograde qui assignerait les élèves les plus faibles à une place d'où ils ne pourraient plus sortir !**

Outre que toutes les études montrent qu'avec ces groupes de niveaux les objectifs d'apprentissage finissent par être revus à la baisse pour les élèves les plus fragiles, outre que leur mise en pratique ne peut que désorganiser les établissements, outre qu'aucun texte réglementaire n'a encore été publié à cette heure, nous devrions travailler sur une organisation que nous dénonçons et ce sans véritables moyens supplémentaires ? Cela nous semble un contre-sens dramatique !

Ainsi lors du groupe de travail qui s'est tenu le jeudi 18 janvier, nous avons appris comment ces mesures devaient se mettre en place dans notre département et cela n'a fait qu'aggraver nos inquiétudes quant aux tensions sociales que cela ne pourraient qu'engendrer.

Tout d'abord, nous avons compris que la mise en place des groupes de niveau devrait se faire sans moyens supplémentaires. Le H/E ne bouge pas entre la rentrée 2023 et celle prévue en 2024. Il est toujours de 1,21. Si nous avons entendu qu'il y aurait 38 ETP en plus, cela ne couvre qu'à peine la hausse des effectifs attendue ! Il faut se rendre à l'évidence, à la rentrée prochaine les effectifs par classe seraient encore sur le repère le plus haut des établissements allant même jusqu'à le dépasser et tout cela pour mettre en pratique des mesures contre-productives. **Les élèves n'ont pas besoin de groupes de niveau ; ils ont besoin de travailler en effectif allégé !**

De plus, c'est le panier Autonomie qui doit être utilisé pour la mise en place de cette réforme. C'est donc un chantage inacceptable entre les différents projets que portaient les établissements qui se profile ! Un chantage qui toucherait aussi les dédoublements pourtant indispensables dans certaines disciplines. L'autonomie sans moyen n'est qu'une gestion de la misère ! En outre, nous avons appris que les élèves de 6ème perdraient une heure d'enseignement. Comment espérer que tous les élèves puissent progresser et apprendre si des heures d'enseignements leur sont retirés ? Il nous faudrait acter la suppression de la technologie en 6ème ! Cela nous est impossible. **Les élèves ont besoin de cours en effectif allégé, pas de groupes de niveaux !**

Nous avons aussi compris que la mise en pratique de ces groupes de niveau ne serait qu'une vaste désorganisation des établissements qui dégraderait fortement les conditions de travail des personnels et nuirait à leur liberté pédagogique. L'utilisation des évaluations nationales dans vos calculs pour la constitution des groupes en est un exemple révélateur ! L'obligation de mettre en barrette 8h en 6ème et 5ème rendra les emplois du temps de tous impossible ! Sans parler de leur réalisation : Comment un professeur de français ou mathématiques pourrait-il être professeur principal quand il n'a pas la classe au complet ? Comment mettre suffisamment de professeurs de français et mathématiques en barrette sur ces horaires quand il en manque dans les établissements ? **Nous ne pouvons cautionner une dégradation des conditions d'enseignement préjudiciable aux personnels autant qu'aux élèves.**

Enfin, quid des élèves à besoin éducatif particulier ? Seraient-ils condamnés par leurs résultats aux évaluations nationales à faire partie du groupe des plus faibles ? Avec la mise en place des PAS qui n'est encore qu'une manière déguisée de réduire les moyens, ce sont les élèves à besoin particulier qui voient à nouveau leur avenir mis en danger tout en approfondissant la dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves !

Ajoutons le nombre insuffisant de CPE et d'AEDs pour couvrir le besoin des vies scolaires et, loin d'apaiser les tensions, la rentrée 2024 se prépare sous de mauvais augures !

Enfin, si on ajoute à tout cela qu'on nous demande de travailler sur la répartition des DGH transmise dans un délais très court, sans texte officiel et que de surcroit le CSA SD ne se prononcera pas par un vote aujourd'hui, c'est toute la démocratie sociale qui est remise en cause !

Nous avons donc décidé de ne pas siéger aujourd'hui pour éviter un simulacre de démocratie ! C'est notre manière à nous de dénoncer la répartition qui nous est proposée et de demander l'abandon des mesures envisagées dans le cadre du « choc des savoirs ».